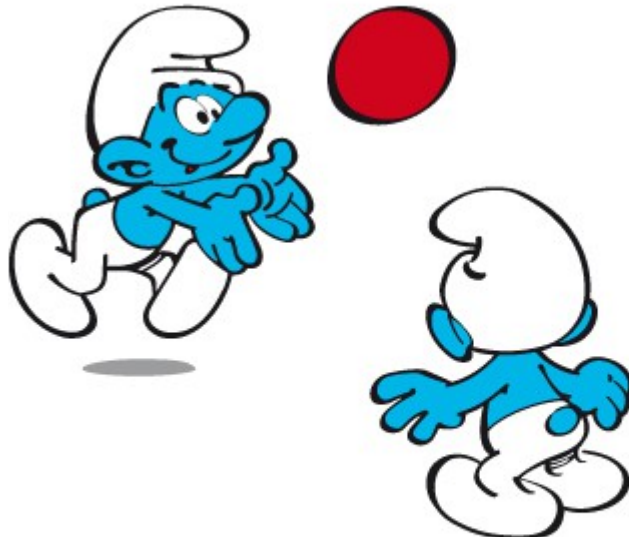
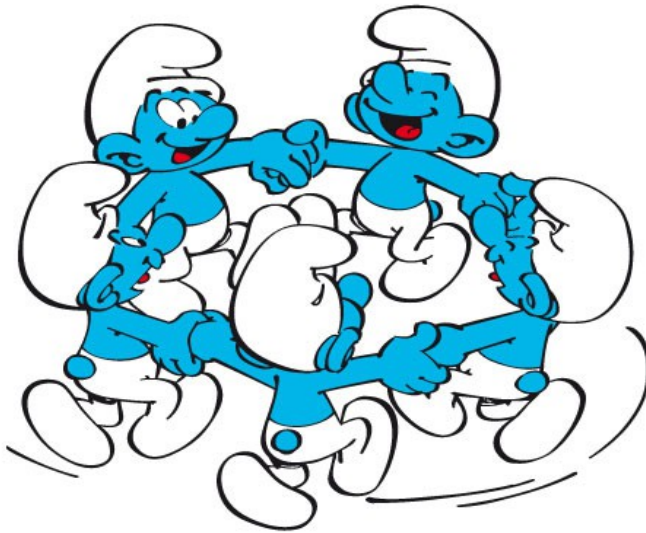




saint **STANISLAS**  
**JOSEPH**

ÉCOLE PRIMAIRE  
Hyon

# Règlement de la cour de récréation



# Règlement général de la cour.



Ce qui est obligatoire:

- Je joue en respectant les règles des différentes zones.
- Je reste poli et je fais attention aux plus petits.
- Je respecte les consignes des surveillants.
- Si j'ai un problème, je vais en parler aux surveillants.
- Je jette mes déchets à la poubelle.
- Je joue sans violence.

Je peux changer de zone quand je veux.

Ce qui est interdit:

- Je ne rentre pas dans les bâtiments sans autorisation.
- Je ne quitte pas la cour sans autorisation..
- Je ne m'assieds pas sur les appuis de fenêtres.
- Je ne monte pas sur les grilles, les palissades, le mobilier.
- Je ne vais pas dans les zones interdites sans autorisation.
  - Aux Canadiens: parking à vélo, véranda, ancien préau.
  - A la Cascade: sur les escaliers, sous l'escalier après la fontaine à eau, dans le couloir qui mène aux escaliers, dans les classes.
- Je ne joue pas avec les poubelles.
- Je ne joue pas dans les toilettes.



## Zone calme.



Dans la zone calme, je peux:

- Lire un livre.
- Dessiner à la craie sur les tableaux.
- Me reposer.
- Jouer à des jeux calmes, sans courir.
- Manger ma collation.
- Discuter calmement assis sur un banc.
- Utiliser la fontaine à eau.
- Apprendre à faire mes lacets

Mais, je ne peux pas:

- Crier.
- Jouer au ballon.
- Courir.
- Marcher sur le mobilier.
- Gaspiller l'eau de la fontaine à eau.
- Abimer les plantations

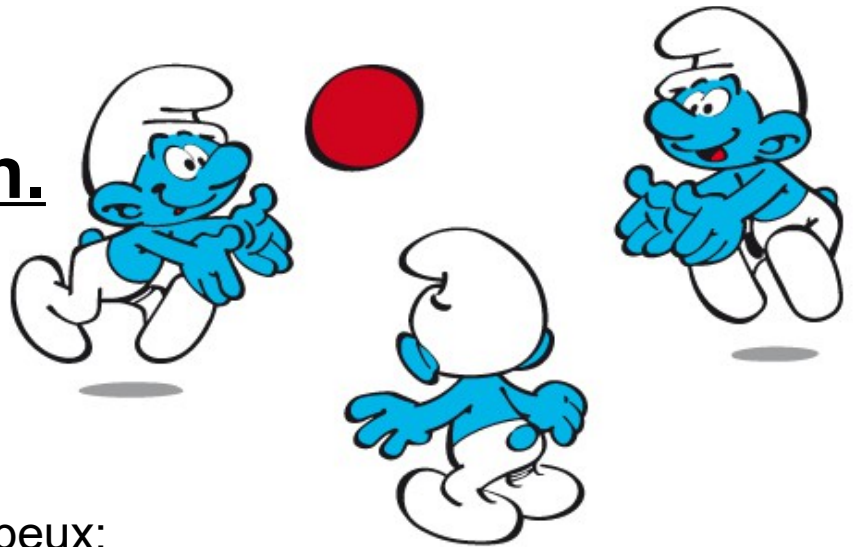


Dans le local 8 (Cascade) et dans l'ancien préau (Canadiens):

- Je ne mange pas et je ne bois pas.
- Je respecte le calme complet.
- Je ne touche pas au matériel entreposé.



## Zone ballon.



Dans la zone ballon, je peux:

- Jouer au football en respectant les horaires et calendriers définis.
- Regarder les matchs en restant sur le côté du terrain.
- Jouer au football avec les ballons en mousse mis à disposition par l'école.
- Y courir quand il n'y a pas de ballon à disposition.

Mais, je ne peux pas:

- Jouer avec plus qu'un ballon.
- Abimer les plantations.
- Déranger les élèves qui jouent au ballon.
- Courir sur le terrain de football si je ne fais pas partie des équipes qui jouent.
- Jouer à plus que 6 par équipe.
- Utiliser des ballons qui ne sont pas ceux de l'école.
- Jouer au ballon au matin de 8h à 8h30; le soir, de 15h20 à 16h ou le mercredi de 12h à 13h.
- Utiliser les ballons quand le sol est humide.
- Céder ma place à un élève d'une autre année.



*Quand le ballon quitte la zone,  
je dois aller le rechercher  
en le prenant avec les mains  
et sans courir dans la zone calme*

# Gestion du terrain de football.

## Règles pour le football:

- Chaque équipe est composée de maximum 6 joueurs et est formée de manière équitable.
- Le nombre de joueurs dans chaque équipe doit être identique. Les joueurs d'une même équipe portent une chasuble de la même couleur.
- Plusieurs matchs peuvent être organisés pendant le temps de midi.
- Seul un joueur (le gardien de but) peut rester dans la zone du gardien.
- Lorsque le ballon sort, les rentrées en touche se font au pied.
- Je ne peux pas bousculer le joueur qui a le ballon.
- Je n'utilise qu'un seul ballon à la fois pour le football.
- Les matchs de football ont lieu par année en fonction de la répartition du tableau ci-dessous.

En cas de terrain humide ou de pluie, les matchs sont annulés (pas reportés). Les jours marqués de / , ainsi que avant 8h25 et après 15h20, la zone ballon devient une zone courir

## Canadiens

|       | Lundi   | Mardi   | Mercredi | Jeudi   | Vendredi |
|-------|---------|---------|----------|---------|----------|
| 10h05 | P4 Foot | P3 Foot | /        | P2 Foot | P1 Foot  |
| 12h30 | P4 Foot | P3 Foot |          | P2 Foot | P1 Foot  |
| 12h45 | P4 Foot | P3 Foot |          | P2 Foot | P1 Foot  |
| 13h00 | P4 Foot | P3 Foot |          | P2 Foot | P1 Foot  |
| 14h15 | P4 Foot | P3 Foot |          | P2 Foot | P1 Foot  |

## Cascade

|       | Lundi    | Mardi   | Mercredi | Jeudi    | Vendredi |
|-------|----------|---------|----------|----------|----------|
| 10h05 | /        | /       | /        | /        | /        |
| 12h30 | P5 Autre | P6 Foot |          | P6 Autre | P5 Foot  |
| 13h00 | P5 Autre | P6 Foot |          | P6 Autre | P5 Foot  |

„Autre“ = jeu de ballon (mais pas de football)  
Les jeux de ballon dangereux ou violents sont interdits.



## **Zone courir.**

Dans la zone courir, je peux:

- Jouer à la marelle
- Aller au mur d'escalade.
- Courir
- Utiliser les jeux de la malle.

Mais, je ne peux pas:

- Jouer avec un ballon
- Abimer les plantations



## **Règles pour le mur d'escalade:**

- Chacun respecte l'ordre de la file d'attente.
- On ne reste pas plus de 5 secondes sur une même prise.
- Si on décide d'arrêter et que l'on veut retourner au mur d'escalade, on doit refaire la file et recommencer au début.
- On démarre dès que le précédent a dépassé la ligne verte tracée au mur.
- Le matin (avant 8h25) et en fin de journée (après 15h20), les élèves de 5ème et 6ème années sont prioritaires; ils peuvent dépasser les élèves des autres classes.
- La zone située le long du mur d'escalade est une zone interdite (sauf aux élèves qui utilisent le mur d'escalade)



## Règles pour les jeux mis à disposition des élèves.

- Les élèves qui empruntent un jeu sont responsables de celui-ci et doivent le rendre à la fin de la récréation.
- Les jeux sont mis à disposition uniquement pendant le temps de midi (sauf le ballon aux Canadiens qui est donné de 10h05 à 14h30).
- Un élève qui a reçu un jeu est noté sur une liste afin de favoriser un roulement.
- Les jeux sont rendus à un surveillant à la fin de la récréation de midi (sauf le ballon aux Canadiens qui est rendu à 14h30).
- Les jeux sont disponibles en fonction de la météo.
- Pour gérer efficacement l'espace, seuls les jeux de l'école peuvent être utilisés dans la cour.
- Les jeux sont distribués en début de récréation par les surveillants en fonction du tableau affiché dans la cour.

## Et que se passe-t-il en cas de non respect des règles ?

Le surveillant ou le conseil de discipline peut:

- envoyer l'élève auprès des règles affichées dans la cour afin qu'il lui rappelle la règle non respectée.
- mettre l'élève à l'écart d'une ou plusieurs zones pendant une ou plusieurs récréations.
- priver l'élève de prêt de jeu pendant une ou plusieurs récréations.
- exclure l'élève pour un ou plusieurs jours de l'accès à la cour de récréation.



